

SEANCE DU 19 JUIN 2025

En exercice : 15 **L'an deux mille vingt-cinq, le 22 mai à 19 heures, le conseil**
Présents : 9 **municipal de la commune de Pointis-de-Rivière, s'est réuni à la salle du**
Votants : 10 **conseil de la Mairie sous la Présidence de Monsieur BISTOLFI Patrick,**
Absents : 6 **Maire**
Procurations : 1

Étaient présents : BISTOLFI Patrick, BEUVELOT Pascal, DUCHAMP Laurence, DUPLÉICH Jean-Luc, MASCARTE Michel, MENDEZ Stéphanie, MONTEGUT Nathalie, SEMENZATO Patrick, WAGNER Stéphane.

Étaient absents excusés : BARRERE Céline, BELER Cédric, GAMBONI Jean-Philippe, PISANU Mélanie.

DUPRAT Florent a donné procuration à BEUVELOT Pascal.

Était absent : MARTINEZ Julien,

Secrétaire de séance : DUCHAMP Laurence

1. Approbation du compte-rendu du 22 mai 2025

M. le Maire demande si le conseil a des observations à formuler concernant le compte-rendu de la précédente réunion.

M. BEUVELOT, étant absent lors de ce conseil, demande quel sera le nouveau grade de l'ATSEM au 01/09/2025.

M. le Maire répond que cette création de poste concerne un poste d'ATSEM Principale de 1^{ère} classe.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la précédente réunion.

2. Information projet centrale agrivoltaïque sur la propriété du Baron DE LASSUS.

M. le Maire fait part au conseil du projet du Baron DE LASSUS, qui, par le biais de la société RWE, souhaite mettre en place une centrale agrivoltaïque sur une partie de ses terres. Ce projet s'étendrait sur 9,2 hectares. En prolongement de ce projet la société RWE souhaite proposer ce projet aux propriétaires limitrophes, ce qui représenterait une surface supplémentaire de 7.8 hectares (RWE va rencontrer ces propriétaires dans les semaines à venir).

Ce projet garderait obligatoirement une activité agricole sous la forme d'un élevage de brebis exploité par les fromageries du Mont-Royal représentées par M. Dominique-Antoine Bouchais.

La durée du contrat de cette centrale s'étendrait sur 40 années.

Les retombées économiques pour la commune seraient, pour les 20 premières années de

13 700 /an € et pour les 20 dernières années de 24 457 €/par an.

Une taxe d'aménagement de 48 000 € sera versée en une fois, ce qui représente, pour la commune, sur la totalité des 40 années, une somme de 683 000 € en comptant l'occupation des chemins communaux qui serviront à l'exploitation de cette centrale.

M. le Maire propose aux élus une réflexion durant l'été avant de délibérer pour ce projet lors du conseil de septembre.

2. Titularisation agent de restauration

M. le Maire annonce à l'assemblée que l'agent de restauration Elodie LETOURMY, qui vient de terminer son année de stagiairisation, sera titularisée à partir du 01/09/2025.

3. Réhabilitation terrain de tennis Brocas

M. le Maire termine cet ordre du jour par l'état et le devenir du terrain de tennis du Brocas. Après discussion, l'assemblée s'accorde pour dire que la structure (grillage et poteaux) est trop dangereuse en l'état actuel. Elle pourrait être une menace pour des personnes ou des enfants jouant aux alentours. Une proposition de retirer le grillage devrait être étudiée.

M. le Maire fait également part au conseil qu'une demande de subvention pour des jeux pour enfants (qui pourraient être installés à la place de ce terrain) a été faite auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Questions diverses :

- M. le Maire a le plaisir de faire part au conseil que la subvention demandée au titre de la DETR pour la réhabilitation du presbytère a été acceptée cette semaine. La commission travaux espère que les autres demandes de subventions vont suivre afin que ce projet prenne vie

Il annonce également que les travaux du château d'eau sont terminés. Dorénavant, l'eau potable sera traitée par un système d'UV (haute qualité) à la sortie du réservoir.

- M. WAGNER fait part que la commune a reçu la notification de l'ARS pour l'ajout d'analyses d'eau supplémentaires sur le réseau d'eau potable du village.
- Mme MENDEZ fait le rappel de toutes les manifestations prévues cet été à Pointis-de-Rivière.

Le conseil d'école aura lieu le mardi 24 juin à 17h30.

La seconde partie de la reprise de concessions au cimetière débute le 1^{er} août 2025.

- Mme DUCHAMP annonce que l'application ILLIWAP a dépassé les 900 abonnés.

- M. BEUVELOT demande, de la part de M. DUPRAT, si le chemin rural qui mène à Huos et qui passe devant sa stabulation pourrait être réparé. M. le Maire lui répond que les travaux ont déjà commencé et que la dernière partie sera faite dans les jours à venir

Il demande à M. le Maire des informations quant à la dernière réunion du SIVOM.

M. le Maire répond qu'au dernier comité syndical, l'assemblée, en majorité, a voté contre la clé de répartition et tous les budgets. M. le Président du SIVOM doit en informer la sous-Préfecture. Le bureau est à l'étude de solutions pour sauver le SIVOM du Haut-Comminges.

La séance est levée à 20h20

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Il n'y aura pas de conseil au mois de juillet (sauf cas de force majeure).

Prochaine séance à 19h00.

